Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizer Archiv für Heraldik = Archivio

araldico svizzero: Archivum heraldicum

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 114 (2000)

Heft: 2

Artikel: Marchands de Saint-Gall et des Grisons à Lyon au XVIIe siècle

Autor: Francou, Michel

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-745679

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 07.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Marchands de Saint-Gall et des Grisons à Lyon au XVII^e siècle

MICHEL FRANCOU

L'Edit de Nantes, signé le 13 avril 1598 par le roi Henri IV, stipulait à l'article 27 de la déclaration du roi pour l'enregistrement des articles secrets de cet édit, que ... «sera permis à ceux de ladite Religion, de quelque qualité qu'ils soyent, d'habiter, aller et venir librement en la ville de Lyon et autres villes et places du gouvernement du Lyonnais»...

Déjà les Suisses et les Allemands, en vertu d'anciens traités, confirmés à plusieurs reprises, bénéficiaient d'exemptions d'impôts, des douanes de Lyon et de Valence, et de tout droit d'entrée pour les marchandises provenant de leur pays. Ils avaient le privilège de faire sortir de Lyon leurs marchandises avec le privilège des foires, et les espèces d'or ou d'argent reçues en paiement de leurs marchandises.

L'esprit de liberté et de tolérance, regardé comme le meilleur instrument pour la prospérité de la ville de Lyon et de son commerce, y favorisa une immigration lente et continue des réformés étrangers. Durant plus de quatre-vingts ans, ceux-ci, dans le Lyonnais, furent en sécurité au milieu de la population catholique; seul le «menu peuple» leur était ouvertement hostile, encore que les violents ne fussent qu'en petit nombre.

Les Archives Municipales de Lyon conservent une grande partie des actes d'état civil dressés par les ministres du culte réformé desservant les trois temples autorisés à l'époque: au château de Chandieu, à Oullins et à Saint-Romain de Couzon. Le dépouillement de ces actes a permis au savant «soyeux» lyonnais Natalis Rondot (1821–1900) de répertorier la population protestante immigrée, de 1598 à 1685, date de la Révocation de l'Edit de Nantes. Sont ainsi connus les pays d'origine et les professions exercées (RONDOT).

Il est remarquable de noter que parmi les étrangers venant de Saint-Gall et des Grisons ne s'en trouve aucun exerçant un métier artisanal, tels l'horlogerie, la cordonnerie ou la menuiserie, ni artistique, sculpture ou peinture. Tous se déclarent marchands ou banquiers, parfois les deux simultanément, ce qui tend à prouver leurs aptitudes pour ces pro-

fessions. Déjà au XVIe siècle, les rois Henri II et Charles IX avaient voulu «accommoder et favoriser le traffic des banquiers et marchands», mais c'était, à l'époque, des Italiens, notamment florentins et gênois, qui avaient illustré ces métiers. Ils avaient introduit à Lyon une pratique jusque-là inconnue: l'usage de la lettre de change. Grâce à elle, la plupart des paiements étaient «faits en escritures par virements des parties, c'est à dire par compensation» ... Les Suisses (et les Allemands) que Lyon attirait, prirent la place des Italiens. François I^{er} ayant rompu avec Gênes, les banquiers génois avaient été expulsés de Lyon. Ce même roi, dans le but de ruiner la fabrique génoise, encouragea la création, à Lyon, du travail et du commerce de la soie. Cette industrie devint rapidement florissante et il s'établit un marché large et permanent, tant pour «les velours et autres draps de soye» que pour la soie grège. Parallèlement se développait le commerce de l'alun, nécessaire à la teinture des étoffes (et à la tannerie). L'importation des épices tenait également une place importante dans le négoce lyonnais. Les Suisses (et les Allemands) surent conserver le monopole des épices, notamment du safran, conquis dès la fin du XVe siècle.

Natalis Rondot, parmi un millier de protestants immigrés à Lyon au XVII^e siècle, relève plus de cent-soixante-dix marchands et banquiers, dont la plupart sont originaires de Saint-Gall et des Grisons. Le terme de «marchand» recouvrait certainement des situations très diverses, depuis l'important négociant pratiquant l'exportation en grand, de tissus et de soieries dans les pays germaniques, où il dispose de nombreux correspondants, tout en important soie grège et épices, jusqu'au petit commerçant dont le trafic porte sur de faibles volumes de marchandises.

Les ZOLLIKOFER, de Saint-Gall, devenus à Lyon Zollicofre ou Sollicofre, portent: «d'or au franc quartier d'azur»; cimier: un buste d'homme habillé d'or, le visage d'azur (STEY-

ERT). Ils sont particulièrement bien représentés dans cette ville, puisque l'on en dénombre trente-quatre, tous marchands, depuis Georges, en 1604, jusqu'à Christophe, décédé en 1681. Il est vraisemblable que tous les membres de cette famille ne s'im-



plantèrent pas définitivement à Lyon, mais que certains y demeurèrent quelques années en négociant pour le compte de la «firme» familiale. Déjà présents au XVIe siècle, les Sollicofre ne quittèrent pas tous Lyon à la Révocation. Daniel Sollicofre, négociant, meurt à Lyon en 1775. Elisabeth épouse Antoine Locher, Suzanne Daniel Scherer, et Gaspard Catherine Fitler, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. Il est significatif que ces mariages se fassent entre membres de familles toutes originaires de Saint-Gall et réformées.

Les GONZENBACH. aussi de Saint-Gall, devenus à Lyon Gonzebat portent: «de sable à la bande ondée d'argent»; cimier: deux poissons d'argent, adossés ou passés en sautoir (RIETSTAP). Ils sont représentés par dix marchands, dont certains ne



commercèrent sans doute que quelques années à Lyon, tel Jacques-Christophe, que l'on retrouve négociant à Pondichéry où il décède en 1777. D'autres y demeurèrent plus longtemps, puisqu'on trouve à Lyon des mariages de Gonzebat avec des Fitler et des Locher à la fin du XVIIIe siècle.

Venus également de Saint-Gall, les FITT-LER, appelés à Lyon Fitler, portent: «d'azur au chevron renversé d'or accompagné en chef d'une étoile du même»; cimier: demi-vol d'azur chargé d'une étoile d'or (RIETSTAP). Cinq marchands de ce nom sont



répertoriés à Lyon. L'un d'eux, Georges, marié à une Gonzenbach, édifia une solide fortune dans le négoce et la banque; sa famille comptera parmi les notables de Lyon jusqu'à la fin du XIX^e siècle (cf. AHS, 1996-II).

Les LOCHER, de Saint-Gall, portent: «d'or à la bande d'azur chargée de 3 boules du champ»; cimier: une boule d'argent (RIET-STAP). Ils sont à Lyon cinq marchands, dont Antoine qui épouse vers 1665 Elisabeth Sollicofre; sa fille Sara se mariera en 1681 avec Henry Gonzebat.



Originaires également de Saint-Gall, les SCHER-RER, à Lyon Scherer, ont pour armoiries: «de gueules à un agneau d'argent passant sur une terrasse de sinople»; cimier: un homme issant, habillé de gueules, tenant de sa main dextre une force, les bouts en haut, la senestre appuyée sur sa



hanche (RIETSTAP). Gaspard et Jacques-Christofle Scherer sont marchands et banquiers à Lyon. Au XVIIIe et au XIXe siècles se trouvent en cette ville une quinzaine de Scherer alliés aux Sollicofre et aux Locher.

Ulrich ZIEGLER marchand à Lyon de 1629 à 1649. Ses armes sont: «d'argent à un homme issant, habillé d'azur, rebrassé de gueules, la main dextre appuyée sur la hanche et tenant de sa senestre un écusson de gueules»; cimier: un écusson de gueules chargé de traits verticaux de sable (RIETSTAP).



On remarque une véritable endogamie chez ces six familles de Saint-Gall qui s'allient entre elles à de multiples reprises; rares sont les unions avec des familles lyonnaises, en ce cas toujours réformées.

Natalis Rondot inclut, dans son dénombrement des marchands protestants étrangers à Lyon au XVII^e siècle, trois familles originaires des Grisons qui ne paraissent pas avoir appartenu à la religion réformée.

Les PESTALOZZI, devenus parfois Pestalosse à Lyon, portent: «de gueules au lion d'or, tenant 2 clés du même, l'une dans ses pattes de devant, l'autre dans celles de derrière, et surmonté de 2 trangles d'or»; cimier: un lion d'or tenant dans ses pattes une



PESTALOZZI

clé d'argent en pal (RIETSTAP). Cette clé pourrait, d'une manière «parlante», signifier que les Pestalozzi sont originaires de Chiavenna (comme celle qui figure dans le blason des Mascrany, leurs célèbres compatriotes).

Charles et Jean-Pierre Pestalosse, marchands des Grisons, sont attestés à Lyon dès 1606. Le 17 septembre 1641, à l'église Saint-Paul de Lyon, Silvio Pestalossi épouse une lyonnaise, Elisabeth Bougon. Marguerite Pestalossi fut l'épouse de Jean-Antoine Stoppa, propriétaire à Ecully. Le nom de Pestalozzi sera illustré par deux célèbres médecins: Jérôme-Jean (1674-1742), médecin agrégé au collège de médecine de l'Hôtel-Dieu, créateur d'un riche cabinet d'histoire naturelle, et Antoine-Joseph (1705-1779), auteur d'ouvrages sur l'électricité, dont la fille Françoise fut l'épouse de Claude Brossette, un des fondateurs de l'Académie des Sciences et Belles-Lettres de Lyon.

Les armes des PELLIS-SARI, connus également à Genève, sont: «coupé: au 1 d'or à une banderole d'azur, flottante à dextre, la hampe aussi d'azur, au 2 bandé d'or et d'azur» (RIETSTAP). Timothée, Louis et René Pellissari, marchands du pays des



Sellissari.

Grisons, sont successivement «coratiers jurés des changes de la ville de Lyon»; cette fonction, à la nomination des échevins, était celle de garde-inspecteur préposé à la vente des denrées. Lydie Pellissari fut l'épouse de noble Vespasien DE SALIS, marchand du pays des

Grisons, en 1633. Salis porte: «coupé, au 1 d'or à un saule arraché de sinople, au 2 palé de gueules et d'argent»; cimier: un buste de femme de carnation, couronné d'or, les cheveux épars, les bras remplacés par deux ailes, à dextre d'argent et à senestre de gueules (RIETSTAP).

Les STOPPA, à Lyon Stouppe, font l'objet d'un autre article dans la présente livraison des *AHS*.





Stoppa.

STOPPA

Dans ces deux groupes de marchands suisses implantés à Lyon, et qui ont fortement marquée, au XVII^e siècle, l'activité commerciale de cette ville, on remarque certaines particularités. Les familles de négociants venus de Saint-Gall, de confession réformée, contractent entre elles de multiples alliances. Les conjoints lyonnais, toujours protestants, sont fort rares. Hormis le cas des Fittler, dont l'implantation et la réussite à Lyon furent remarquables, leurs compatriotes n'ont pas atteint la notabilité. Le négoce et la banque ne furent pratiquement jamais abandonnés pour une profession «libérale».

Les marchands originaires des Grisons, de confession catholique, s'unirent volontiers à des conjoints lyonnais, souvent de familles notables (de Madières, de Billy, de Berny). Fidèles de la religion établie, leur intégration à la société lyonnaise fut aisée. Ils abandonnèrent souvent le négoce pour les professions de médecin (Pestalozzi) ou d'avocat (Stoppa), et exercèrent des fonctions municipales (Pellissari).

Adresse de l'auteur: Dr med. Michel FRANCOU F-69660 Collonges au Mont d'Or SOURCES,

Archives Départementales du Rhône. Archives Municipales de Lyon.

CAMBIN Gastone, Ex Libris Heraldici, S.S.A., 1978. FELS Hans-Richard von, Armorial de la ville de Saint-Gall, 1952.

GALIFFE J.B.G. et MANDROT A. de, *Armorial Historique Genevois*, Genève et Lausanne, 1859.

GENERAT Roland, Histoire des Protestants à Lyon, des origines à nos jours, Ed. Au jet d'Ancre, Lyon, 1994.

POIDEBARD William, Notes Héraldiques et Généalogiques concernant les pays de Lyonnais, Forez et Beaujolais, Lyon, 1896.

RIETSTAP J.B., Armorial Général, Rééd. Heraldry Today 1972.

RONDOT Natalis, «Les protestants à Lyon depuis la promulgation de l'Edit de Nantes jusqu'à sa révocation (1598–1685)», dans *Revue du Lyonnais*, 1890.

STEYERT André, Armorial Général du Lyonnais, Réimp. 1974.

TRICOU Jean, Armorial et Répertoire Lyonnais, G. Saffroy, Paris, 1968.